

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET DE CERTIFICATION

Référentiels de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
C1. Repérer les différents acteurs publics et privés à mobiliser afin d'intégrer l'ensemble des parties prenantes concernées à l'élaboration de l'opération urbaine	Présentation dossier d'analyse de pratiques professionnelles suivi d'un entretien technique avec le jury (1 h) Durée de la présentation : 25 min Durée de l'entretien : 35 min La présentation orale se présente comme une étude de cas structurée en 3 parties : - Partie 1 : Organiser une démarche de projet progressive et partenariale	Pertinence du cadre partenarial mis en place Le système d'acteurs au démarrage de la mission est exposé, les parties prenantes concernées sont identifiées Les intérêts explicites et implicites de chacun sont analysés Le rôle et les missions attendues du candidat sont analysés
	Lors de la présentation de son étude de cas, le candidat doit présenter les acteurs publics et privés parties prenantes au démarrage de la mission, la gouvernance et la démarche de projet mises en place pour les mobiliser dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine.	Pertinence de la démarche proposée L'intérêt et les objectifs d'une démarche de programmation sont clairement identifiés Les étapes de la démarche sont envisagées de manière progressive et permettent la participation des parties prenantes au service de l'élaboration de l'opération
C2. Organiser une démarche progressive et partenariale pour mobiliser les différentes parties prenantes, définir avec elles les objectifs et les contenus programmatiques de l'opération urbaine (vocation, usages, activités) et solliciter		

<p>les arbitrages nécessaires de la maîtrise d'ouvrage aux différentes étapes de l'élaboration de l'opération</p>	<p>Le candidat doit alors proposer une analyse a posteriori des points forts et des points faibles du processus de projet global, en tenant compte des postures et des intérêts de chacune des parties prenantes. Sur cette base, le candidat doit proposer des pistes d'amélioration et d'adaptation concrètes qui auraient dû/pu être mises en œuvre en termes de repérage et de mobilisation des différents acteurs, de pilotage et de conduite de la démarche, et de gestion des arbitrages de la maîtrise d'ouvrage.</p>	<p>La maîtrise d'ouvrage est mise en capacité de réfléchir et d'arbitrer tout au long de la démarche grâce à des outils (grilles d'analyse, scénarios) et à des instances (participation, suivi, pilotage) adaptés</p>
<p>C3. Elaborer un diagnostic synthétique et transversal afin d'identifier les dynamiques socio-démographiques, économiques et urbaines à l'œuvre sur le territoire et de repérer les contraintes et les potentialités de l'opération urbaine</p>	<p>- Partie 2 : Elaborer et préciser une stratégie programmatique pour l'opération urbaine</p> <p>Lors de la présentation de son étude de cas, le candidat doit proposer un portrait stratégique du contexte de l'opération, et notamment des contraintes et opportunités de l'opération du point de vue des dynamiques territoriales à l'œuvre, puis retracer les différentes étapes de réflexion et d'arbitrage ayant conduit à la mise au point du programme, notamment les différents scénarios proposés à la maîtrise d'ouvrage.</p>	<p>Pertinence du diagnostic</p> <p>Le contexte de l'opération est analysé de manière multi-thématique et multi-scalaire</p> <p>Les opportunités et les contraintes de l'opération urbaine sont formulées du point de vue du territoire et de ses enjeux</p>
<p>C4. Proposer des scénarios intégrés et différenciés afin de mettre en débat les objectifs et d'explorer la faisabilité des contenus programmatiques de l'opération urbaine avec la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires</p>	<p>Il doit proposer une analyse a posteriori de l'efficacité des différentes instances et outils mobilisés et des expertises conduites pour éclairer la maîtrise</p>	<p>Pertinence des scénarios proposés</p> <p>Une étape de scénarisation stratégique amont visant à interroger les différentes options possibles et leurs faisabilités est clairement identifiée.</p> <p>Les scénarios sont proposés dans une optique d'aide à la prise de décision pour la maîtrise d'ouvrage</p>

<p>C5. Organiser le travail de la maîtrise d'œuvre urbaine dans un cadre adapté à la complexité de l'opération urbaine afin de s'assurer du respect des objectifs et des contenus programmatiques au moment de la conception spatiale et technique</p>	<p>d'ouvrage dans ses choix et solliciter ses arbitrages. Sur cette base, le candidat doit proposer des pistes d'amélioration et d'adaptation concrètes qui auraient dû/peuvent être mises en œuvre pour élaborer une stratégie programmatique adaptée.</p> <p>- Partie 3 : Accompagner l'adéquation programmation-conception et la mise en œuvre de l'opération</p> <p>Lors de la présentation de son cas, le candidat doit présenter le cadre d'intervention de la maîtrise d'œuvre urbaine ainsi que les modalités de dialogue mises en place ou envisagées au démarrage de la mission entre la programmation de l'opération et sa traduction spatiale et technique. Il doit en faire le bilan a posteriori : distinction entre les enjeux de programmation et les enjeux de conception, niveaux de représentation graphiques adaptés, etc...</p> <p>Il doit également souligner les points de contraintes et les priorités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage et la façon dont il les a intégrés pour conseiller sur la mise en œuvre de l'opération.</p> <p>Sur cette base, le candidat doit proposer des pistes d'amélioration et d'adaptation concrètes qui auraient</p>	<p>Pertinence du dialogue entre programmation et conception</p> <p>Les rôles et responsabilité de la programmation et de la conception sont clairement identifiés</p> <p>La démarche de programmation urbaine est centrée sur les enjeux et contenus programmatiques</p> <p>Le candidat adopte vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage une posture d'écoute et de conseil tout au long de la démarche</p>
<p>C6. Poser les bases d'une feuille de route opérationnelle (phasage, financement, montage) afin d'accompagner la mise en œuvre de l'opération urbaine dans l'espace et dans le temps en tenant compte des contraintes et des priorités d'action de la maîtrise d'ouvrage et de ses partenaires</p>	<p>Sur cette base, le candidat doit proposer des pistes d'amélioration et d'adaptation concrètes qui auraient</p>	<p>Pertinence de l'accompagnement vers l'opérationnel</p> <p>Le candidat tient compte des priorités et des contraintes opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage et de ses partenaires</p> <p>Le candidat propose une feuille de route permettant à la maîtrise d'ouvrage de maîtriser les conditions de mise en œuvre de sa commande dans le temps</p>

<p>C7. Intégrer une démarche de développement professionnel continu afin de questionner sa pratique et d'améliorer l'accompagnement des opérations urbaines</p>	<p>dû/pe être mises en œuvre pour améliorer les conditions du dialogue avec la maîtrise d'œuvre urbaine et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'opération dans le temps.</p> <p>Entretien technique avec le jury :</p> <p>L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du dossier d'analyse de pratiques professionnelles.</p>	<p>Pertinence de l'analyse de pratiques professionnelles</p> <p>Le candidat fait preuve d'analyse critique sur le processus projet</p> <p>Les conditions de réussite et facteurs d'échec sont identifiés</p> <p>Des pistes d'amélioration sont proposées</p>
--	---	---